

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 5 juillet 2016

ACCIDENT SUR L'A43 : levée de l'interdiction de circulation

L'autoroute A 43 est de nouveau ouverte à la circulation depuis ce matin 5h30, dans les deux sens.

Les agents d'AREA ont travaillé toute la nuit afin de remettre en état les chaussées dégradées.

Dans le sens Lyon – Chambéry, la chaussée est refaite et la circulation est rétablie sans restriction.

Dans le sens Chambéry – Lyon, la vitesse est limitée à 90 km/h dans la partie impactée par l'accident car la chaussée n'est pas totalement refaite. Des travaux sont prévus cette nuit pour la rendre de nouveau utilisable dans des conditions normales. Des restrictions de circulations seront prises à cette occasion pour la durée des travaux.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38